



ÉCOLE PRIMAIRE
19 avenue des Vosges
67140 BARR
03 88 08 01 37

Site web : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>
MAIL : ce.0671482x@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°2 : 2023/24

Le conseil s'est réuni le mardi 20 février 2024 à 18h30.

Secrétaire de séance : GARCIA Flore

Membres présents :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mme Colas-Scholly Mme Ott Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Bianchi, Rosfelder, Weber, Amberg, Mappus	Directrice Adjointe au Maire en charge des écoles Responsable service population / affaires scolaires Enseignant(e)s
Membres élus	Mmes, Mrs, Anne-Claire ERBA, Nurdan, YILMAZ, Elodie ANSELM, Flore GARCIA, Delphine KREUTTER, Sébastien MOTHET, Ronan KOENIG, Fanny KLEINDIENST	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mmes Metz, Alessandri	ATSEM

Membres absents ou excusés :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Gasser Mme Kaltenbach-Ernst Mmes Matuszewski, Geiger M. Geyer	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Barr Enseignantes Enseignant remplaçant titulaire rattaché à l'école
Membres élus	Mme Anais GARCIA, Gwendoline COUTON, Marc MAPPUS, Charlotte GIRARD, Marie-Ange EKRA-MOTHET, Mei GROSS, Myriam WELSCH, Fanny DE BIASIO, Élise THOURET, Sophie BOTTIN	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Hofert Mmes Hutt et Gissler Mr Pagniez Mme Magista	Directrice du périscolaire Intervenante en religion AESH ATSEM

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Madame GARCIA Flore se propose pour prendre des notes.

2/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1 année scolaire 2023/24.

Le PV n°1 est approuvé à l'unanimité.

3/ Remise des livrets

Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires en élémentaire sont « semestrialisés ». Le livret scolaire a été donné en début février. Il n'y aura pas de rencontre systématique avec les parents. Les enseignants pourront tout de même faire des entretiens si cela s'avère indispensable. Les parents peuvent également solliciter un entretien qui pourra être téléphonique ou présentiel. Pour cela il faudra mettre un mot dans le cahier de liaison de votre enfant.

Un problème technique sur la plate forme de saisie des bulletins a ralenti leur production, certaines données ont été effacées et les enseignantes ont dû ressaisir les résultats, d'où certains LSU donnés en différé.

Vous avez la possibilité de consulter les livrets scolaires via Educonnect. Ceux qui ont des enfants au collège et au lycée ont déjà un compte. Vous pouvez normalement y retrouver les élèves d'élémentaires. Ceux qui n'ont pas encore de compte ont dû recevoir un mail (si leur adresse donnée en début d'année est encore valide) que la directrice a envoyé pour s'y connecter. Autrement, les informations et des explications seront disponibles sur le site de l'école onglet « parents d'élèves ». Sur le site Educonnect, il est également possible de consulter les livrets scolaires des années précédentes. Le code d'identification est envoyé sur le numéro de téléphone portable inscrit dans le logiciel « Onde » mis à jour en début d'année par Mme Helbourg suite au retour des fiches de renseignements.

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/2023/02/10/livret-scolaire-en-ligne/>

Les cahiers du jour, fichiers et évaluations diverses donnent une idée plus précise et régulière des apprentissages et des acquis des élèves, les enseignantes encouragent les parents à les signer. En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages donnés en février et en juin. Des rendez-vous seront donnés aux parents, si nécessaire.

4/ Projet d'école :

Projet d'école actuel et à venir / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs prioritaires du nouveau projet d'école des Vosges :

Objectif 1 : Développer les compétences fondamentales des élèves (domaine 1 en priorité) autour de projets communs grâce au LAB et par extension aux pratiques en classes.

(Domaine 1 : compétences autour de la langue, du langage)

Objectif 2 : Développer chez les élèves toutes « les cultures » : artistiques, citoyenne, sportives, linguistiques, écologiques, sociales, psychosociales, scientifiques.

Objectif 3 : Renforcer la prise en charge des difficultés scolaire et des élèves à besoins.

Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

Objectif 1 : * création d'un journal numérique * création d'ateliers de langage

Objectif 2 : * participation à une vente solidaire de dessins * mise en place de conseils d'élèves

Objectif 3 : * mise en place de décroisement entre classes * liaison CM2/6^{ème} Les Incorruptibles

Projet :

Maternelle : bibliothèque / chandeleur : confection de crêpes / carnaval : déguisement et beignets/ représentation des GS : petit spectacle pour les CP monolingues- projet Narramus

CE1/CE2 : intervention d'étudiantes sur les thèmes du sommeil et les dents

GS/CP : intervention sur l'hygiène des mains

CE2/CM1 : intervention sur les dangers de la route pour les piétons

CE2/CM1/CM2 bilingues : intervention sur les microbes par Mme Erba

LAB : Écriture d'histoires pour les maternelles par les CM1/CM2 mono / projet classe PAC CM1/CM2 monolingue : création d'un short (petit clip) en partant d'un Haiku : écrire le Haiku, le mettre en musique et en image avec l'aide d'un intervenant en MAO, musique assistée par ordinateur / CE1-CE2 : réalisation de fiches de lecture en lien avec les albums des incorruptibles / CM1-CM2 bilingues : préparation d'exposés sur les catastrophes naturelles / Grandes sections maternelle : prise de photo et découverte du lieu / CP monolingues : différenciation en lecture, utilisation du TBI et des tablettes / CE2-CM bilingues : ateliers de réinvestissement

Projets communs :

- * Permis vélo pour les CM1/CM2 : vendredi 24 mai par la gendarmerie
- * Judo : Le cycle Judo est terminé pour cette année, les élèves ont pu passer une ceinture.
- * Lire et faire lire : interventions de bénévoles qui lisent et font découvrir des albums et romans aux élèves de GS/CP et CE1/CE2 monolingue.
- * Natation
 - ✓ Du jeudi 11/04/24 au jeudi 04/07/24 (9h30 à 10h15 dans l'eau) pour les CM1/CM2 bilingues et CE1/CE2 monolingues
 - ✓ Le cycle natation est annulé pour les CM1/CM2 monolingues par manque de parents accompagnateurs volontaires et agrémentés

Nous avons besoin de parents avec un agrément. Les informations sont sur le site de l'école : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/piscine-dates-de-passages-et-formulaire/>

- * Photo de classe prévue le vendredi 19 avril 2024
- * Distribution gratuite de manèges par les bénévoles de la friperie de Barr le jour de la Saint Nicolas
- * Immersion au collège de Barr le lundi 19 février pour les CM2 bilingue et le mardi 20 février pour les CM2 monolingues. Les CM1 étaient répartis dans les autres classes.
- * Prévention bucco-dentaire pour tous les CP le lundi 25 mars par l'UFSBD 67
- * Prévention autour du sommeil et de l'alimentation par le pôle APSA et une diététicienne pour les CM1/CM2 bilingues et monolingues et pour les CE1/CE2 monolingues.
- * Intervention des infirmières scolaires pour les classes de CM1/CM2 sur le thème de la puberté en juin.
- * Développement des Compétences Psycho Sociales dans toutes les classes : séances dédiées, groupes de paroles, conseil de classe, débat philosophique, entraide par les pairs, etc.
- * Action contre la faim : Sensibilisation au problème de la faim dans le monde et pour exemple particulier, le Cameroun. Les CM1/CM2 bilingues et monolingues ont eu une intervention en classe. Projet « Dessin contre la faim » production de cartes postales dessinées par les enfants et vendues pour soutenir l'association. Toutes les classes y participent à partir de la Grande section.
- * FantastiKinder : rencontre avec les correspondants le 8 février pour un carnaval et une rencontre autour du projet, concert le 21 mars à Sélestat au Tantzmaten, les correspondants viendront également nous rendre visite en fin d'année.
- * L'École des Vosges a reçu le Label École du Rhin Supérieur grâce aux nombreux liens et projets transfrontaliers
- * Point coopérative :
 - Au 1^{er} janvier 2024, il a 12 409,60€ sur le compte de la coopérative scolaire. Depuis le début de cette année scolaire, il y a eu : 8 134,16€ de dépenses, dont 508,82€ d'adhésion à l'OCCE
 - 11 680,10€ de recettes, dont 2 386€ de subvention de l'académie pour le projet de Fantastikinder de l'année scolaire précédente (donc qui viennent juste rembourser des frais de transport avancés) ainsi que 4 286,50€ de subvention de la Ville, que nous remercions grandementSur janvier et février, nous avons payé 533€ pour le judo, mais reçu 800€ de l'APEPA que nous remercions très chaleureusement.
A ce jour, nous estimons que la coopérative a environ 12 200€ sur le compte. Au vu de ces bonnes finances, nous pouvons annoncer que les 2 semaines de cirque pourront être intégralement prises en charge par la coopérative scolaire. Nous avons aussi pu augmenter le budget alloué à chaque classe, que chaque enseignant utilise ensuite selon ses projets.

5/ Fonctionnement de l'école :

Dérogation semaine de 4 jours :

La dérogation est à renouveler. Vote de ce renouvellement aux horaires actuels : 8h/11h30 et 13h30/16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Vote de la reconduction aux horaires actuels : 9 parents /9 enseignants/ 1 représentant de la Mairie : 19 votants de droits : 19 voix pour / 0 voix contre /0 abstention.

La proposition de renouvellement de la dérogation est votée à l'unanimité (Extrait du PV en pièce jointe du présent PV)

La fiche navette ainsi que l'extrait du PV sont remplis conjointement. En PJ du présent PV.

Horaires accueil en maternelle :

Quelques parents de la classe de GS (grande section)/CP bilingue ont le sentiment que l'accueil des GS est trop rapide et inadapté. Les temps d'accueil des parents en maternelle sont légalement à minima de 10 min (7h50/8h00) et au maximum 30 minutes (7h50/8h20), mais ce temps doit évoluer au cours de l'année : le temps d'accueil des parents n'est pas celui des enfants. Quand tous les élèves sont arrivés, il y a encore un temps d'accueil ou les élèves peuvent aller à des ateliers, des coins de jeu, de lecture, etc. Ce temps est nécessaire avant un moment collectif pour que les enfants puissent rentrer tranquillement dans leur journée d'école. Il est donc important de ne pas allonger inutilement ce temps d'accueil des parents pour que les enfants profitent pleinement de leur début de journée et s'habituent progressivement au rythme qu'ils auront plus tard dans leur scolarité.

Les GS/CP sont une classe qui allie deux cycles le cycle 1 et 2 (d'autres classes sont également à cheval sur 2 cycles comme les CE2/CM1), cela peut se produire sur toute la scolarité en primaire selon les cohortes d'élèves, le nombre de postes d'enseignants, les choix sont pris en conseil de maitres au regard de ses paramètres. Ce type de classe sur deux cycles doit prendre en compte les spécificités de chaque cycle. Dès lors nous avons réduit de 5 min le temps d'accueil des parents de GS par rapport à ceux des PS (petite section) et MS (grande section) afin de permettre au CP de commencer leur journée sans être interrompu régulièrement par l'arrivée de GS. Pour fluidifier l'arrivée, les enseignantes de maternelle réfléchissent à temps d'habillage / déshabillage.

Pour la sortie, légalement les élèves de maternelle doivent sortir à 11h30 et 16h comme ceux d'élémentaire. Conscient de la problématique de certains parents et nourrices nous avons choisi une sortie à 11h25 et 15h55 pour permettre une petite marge afin de chercher les élèves d'élémentaire.

Communication :

Nous souhaitons vous rappeler que le cahier de liaison doit être le premier lien et moyen de communication entre l'école et les familles. Pour solliciter un entretien, signaler un problème de santé, excuser une absence future (RDV médical, etc.). En cas de retour d'absence, vous pouvez utiliser les billets d'absences (http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2022/08/billet_absence.pdf) ou mettre un mot dans le cahier ou sur papier libre. Vous pouvez également solliciter un RDV avec une enseignante ou la directrice en envoyant un mail à l'école : ce.0671482x@ac-strasbourg.fr. Mme Helbourg fera suivre votre message.

Rappel du numéro de l'école : **03-88-08-01-37** et cela pour toute l'école élémentaire ET maternelle. Le numéro de la maternelle n'est pas fait pour laisser des messages et excuser ses enfants. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école. Vous pouvez aussi envoyer un mail ce.0671482x@ac-strasbourg.fr. Le mail de l'école est consulté tous les midis et après 16h les lundis et mardis et plusieurs fois dans la journée les jeudis et vendredis.

Si votre enfant vient à l'école et que vous avez un message à transmettre ; privilégiez le cahier de liaison et votre enfant le donnera à son enseignante.

Site de l'école :

Il est important de le consulter régulièrement (<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>) car la Directrice met à jour les informations utiles.

Évaluation nationale :

La deuxième partie des évaluations nationales pour les CP a eu lieu du lundi 15 au vendredi 26 janvier 2024. Les enseignantes transmettront les résultats aux parents par le biais du livret scolaire et/ou d'un entretien.

Remplacement :

Le dispositif pour le remplacement des enseignants se déroule comme suit :

- si l'absence n'est pas prévue, l'enseignant contacte l'inspection de l'Éducation Nationale d'Obernai avant 7h30
- une fois listés les besoins en remplacements, l'IEN d'Obernai selon les moyens humains et les classes à remplacer peut être amenée à faire des choix prioritaires. Par exemple une école unique avec un seul enseignant sera remplacée en priorité car les élèves se retrouveraient sans aucun adulte.
- c'est pourquoi parfois nous devons attendre 7h45/50 pour savoir si l'enseignant est remplacé ou non.
- Mme Helbourg envoie des mails aux parents concernés (**si leur adresse mail valide a été renseignée sur la fiche de renseignement en début d'année**, dans le cas contraire les parents ne seront pas informés) dès que possible.

Continuité pédagogique :

Quand votre enfant est malade, l'enseignant ne peut produire un double programme présentiel/distanciel. Dans ce cas, nous proposons de procéder (si les parents en font la demande) comme pour une absence ordinaire (« non covid »): nous préparons une pochette avec le travail du jour, un camarade (ou un frère/sœur présent à l'école) recopie les devoirs et dépose le tout dans la boîte aux lettres de l'enfant absent, un des parents ou un adulte responsable peut également rechercher la pochette à l'école à 16h.

Si l'enseignant est absent et non remplacé, il n'y a pas de « classe à distance ». Si l'enseignant est en maladie et non remplacé, il ne peut assurer son service même à distance. Par conséquent, il n'y a pas de possibilité de continuité.

Covid :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de l'école :

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

Les protocoles, formulaires, actualités liés à la situation sanitaire y sont mis à jour au besoin. Le site servira de plate forme de relais pédagogique si nous devons refaire classe à distance. Pour cette année il n'y a pas de disposition particulière.

Sécurité : exercices.

Exercice Séisme : le vendredi 16 février 2024 dans les deux bâtiments : tout s'est bien passé.

Exercices incendie :

22/03/2024 : Second exercice où les élèves (élémentaires et maternelles) ne seront pas prévenus.

Sécurité routière :

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route. Les CM2 passeront le permis vélo par la gendarmerie mobile.

Le projet Moby est en cours une réunion aura bientôt lieu, elle est fixée au mardi 19 mars à 18h00 à l'école des Vosges

6/ Fête de l'école 2023/24.

La date de la fête d'école de cette année est fixée au : **Vendredi 14 juin 2024.**

Il faudra prendre en compte dans l'organisation les travaux de toiture qui bloqueront la petite cour en élémentaire et réduira par conséquent l'espace disponible pour la fête.

7/ Point parents

- Subventions à projets de la région Grand Est: Appel à initiatives citoyennes pour l'environnement. Les enseignantes vont étudier cette proposition.
- Boitier Sumup: boitier pour pouvoir payer en carte bancaire. Tous les paiements seront intégralement reversés le jour de la fête

8/ Point mairie :

- Des travaux sur la toiture seront engagés à partir du retour des vacances de février et dureront jusqu'à fin août. Le coût avoisine les 300 000€ Les récréations seront aménagées différemment pendant cette période.
- Mardi 16 mars Osterputz
- 60 ans de la Folie Marco : vendredi 28 juin / possibilités d'interventions dans les écoles
- Groupe anglais proposé par l'université populaire est très fourni, une réflexion sur l'ouverture d'un second groupe se pose pour l'année prochaine.

9/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les différents travaux qui ont eu lieu au cours de cette période. Ainsi que pour les actions suivantes : recherche d'optimisation d'Internet dans le LAB, mise en place du NAS, maintenance informatique.

10/ Date conseil n°3.

Mardi 14 mai 2024 à 18h30.

Clôture du conseil à 19h54

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : F. Garcia

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame le Maire de la Commune de BARR

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.